

BREAKING NEWS

Prévoyance ST

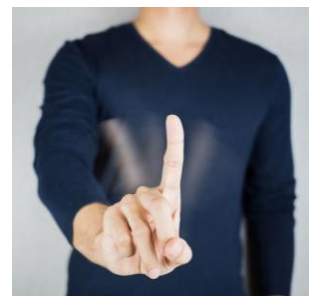


La **PREVOYANCE** à **ST** c'est quoi ?
Arrêt de travail, Invalidité, Décès, ...
Maintien de salaire, Rente, Capital, ...

Gestionnaire (WTW), Direction ST et Organisations syndicales :

- Mesurent l'équilibre technique du régime pour vérifier que le régime est viable et équilibré → *Sur 5 ans 1€ cotisé pour 0,8€ dépensés*
- Suivent la rentabilité et la soutenabilité pour avoir un outil d'aide à la décision d'un éventuel ajustement des cotisations et/ou des garanties → *Plus de cotisations que de dépenses, mise en réserve*
- Analysent le risque et le niveau de sinistralité pour anticiper les évolutions financières et les risques futurs → *Depuis 2018, des embauches (majoritairement des jeunes) et pas d'incidence sur les dépenses*

Surprise une proposition à valider en **urgence**, un moratoire pour **supprimer** les **cotisations** (déjà expérimenté par le passé) pour le mois de **décembre 2025**. **C'est NON**, Comme pour la **santé**, on devrait pouvoir **renforcer les prestations existantes**, proposer de **nouvelles prestations**



NON

Fiche de paye : (15€ pour 2500€)

- Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche A
- Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche B



Une **fausse bonne idée** pour nous et un gagnant :

Part salariale (35%) : 404 020 €

Part patronale (65%) : 750 323 €

Ne reproduisons pas les erreurs de fragilisation de notre système (ex : SECU). La population ST vieillit et la situation actuelle inquiète.

Préservons notre modèle social d'entreprise



Nous regrettons ce tract papier, les e-mails à des fins syndicales sont encore interdits. Ne pas jeter sur la voie publique